

Maintien et Actualisation des Compétences du Certificat d'Aptitude à Travailler en Espaces Confinés - Maisons-Alfort 94

L'employeur est tenu par la loi de prendre toutes les mesures nécessaires pour assurer la sécurité et protéger la santé physique et mentale de ses salariés (*article L. 4121-1 du code du travail*).

Présentiel - Synchrone

Un salarié conscient des risques et des moyens de prévention mis à sa disposition par son employeur est un facteur de réduction des accidents du travail.

Objectifs

Maintenir la certification CATEC® dans le respect du dispositif d'habilitation INRS et des recommandations CNAMTS (R447 et R472)
Actualiser les connaissances et les pratiques dans le domaine de l'eau et de l'assainissement, vérifier la maîtrise et le maintien des compétences



Public Visé

Toutes les personnes désirant conserver leur certification CATEC®. A l'occasion de la formation, le salarié sera exposé à certains risques (travail en hauteur, espaces confinés, ...) avec le port d'équipement de protection respiratoire. L'attention des employeurs est attirée sur l'opportunité d'entrer en contact avec le médecin du travail pour décider du suivi et des mesures adaptées tant, éventuellement, pour le suivi de la formation que pour l'activité en entreprise.



Pré Requis

Etre titulaire du CATEC® depuis moins de 3 ans

Attestation du maintien des pré requis sur les 3 dernières années

Pour les intervenants et les surveillants : notions sur la signalisation temporaire de chantier (pour mise en œuvre dans le cadre d'une intervention) ; maîtrise, nécessaire à la réalisation de l'intervention, de l'usage des contrôleurs d'atmosphère (mise en marche, vérification des critères accessibles pour l'utilisateur, positionnement, reconnaissance des alarmes et leur signification opérationnelle, procédure d'arrêt du matériel, informations à communiquer à son entreprise sur des dysfonctionnements constatés)

Pour les surveillants : notions sur les appareils respiratoires d'évacuation (pour contrôle en vis-à-vis de l'équipement de l'intervenant au moment de l'intervention) ; notions sur l'utilisation des équipements de travail en hauteur : tripode, antichute à rappel automatique, harnais (pour réaliser le contrôle en vis-à-vis de l'équipement de l'intervenant avant d'accéder à l'espace)

Pour les intervenants : maîtrise de l'utilisation des équipements de travail en hauteur : dispositif antichute : harnais, tripode, antichute à rappel automatique ..., maîtrise de l'utilisation des EPI (dont le masque auto sauveur)

Objectifs pédagogiques et d'évaluation

Repérer les risques spécifiques liés aux caractéristiques des espaces confinés et à l'activité qui y est menée

- Appliquer la (les) procédure(s) préalable(s) à toute intervention
- Utiliser les équipements de sécurité, et vérifier leur bon état de fonctionnement
- Utiliser les moyens et codes de communication
- Appliquer les procédures d'alerte, de secours et/ou d'évacuation

Méthodes pédagogiques

Méthode active et participative. Retour d'expérience des stagiaires sur leurs 3 années. Formation essentiellement pratique sur site pédagogique avec de nombreux scénarii et des débriefings qui facilitent les échanges et permettent aux stagiaires de mieux mémoriser les bonnes pratiques

Parcours pédagogique

FORMATION EN PRESENTIEL

Présentation du CATEC®

- Dangers et risques spécifiques aux interventions en espaces confinés
- Rôle des acteurs de la prévention, du surveillant et de l'intervenant
- Rappel sur les prérequis (signalisation, port des EPI, détecteurs, etc.)
- Règles et procédures d'intervention
- Conduite à tenir en cas d'alerte ou d'accident
- Mise en situation pratique sur ouvrage sécurisé sur différents scénarios d'alerte ou d'accident
- Tests d'évaluation sur une simulation d'intervention

Compétences visées :

- C1 - Repérer les risques spécifiques des espaces confinés
- C1 - Maîtriser les procédures préalables à toute intervention
- C2 - Utiliser et vérifier les équipements de sécurité
- C2 - Utiliser les moyens et codes de communication

Les stagiaires utilisent le masque auto sauveteur lors de mises en situations différentes

THÉORIE (20%)

- **Retour d'expérience des 3 années écoulées/Analyse des risques**

- **Rappel sur :**

- La procédure d'intervention en espace confiné

- **Rappel des rôles du surveillant et de l'intervenant**

- La présence constante du surveillant, la maintenance en condition des matériels les procédures d'alerte et de secours

PRATIQUE (80%)

Mises en situation sur ouvrages sécurisés

Préparation de l'intervention • Sécurisation de la zone de travail •

Équipement des intervenants • Ventilation • Détection préalable •

Intervention avec différents scénarii

La formation est conforme au dispositif CATEC® R472 et R447 de la CNAMTS

MOYENS

- Supports de cours visuels et power point

- Planche CATEC® INRS

- Auto sauveteur de formation : même modèle que ceux utilisés par les stagiaires

- Revue de presse accessible via un DRIVE à disposition

- EPC et EPI à savoir : Balisage, Ventilation, Détecteur, Système antichute, ...

- Permis de pénétrer

- Plan de prévention

- 1 document de référence du dispositif de formation CATEC®

- Grille individuelle de suivi et d'évaluation CATEC®

- 1 mémo individuel

- Attestation individuelle en fonction du rôle de l'opérateur (surveillant et/ou intervenant)

SURVEILLANT :

C2s- Surveiller l'accès à l'espace durant l'intervention

C3s- Maîtriser les procédures d'alerte et de secours

INTERVENANT :

C3i - Maîtriser les procédures d'évacuation

C4 - Repérer et prévenir les risques en intervention

Qualification Intervenant·e·s

2 formateurs certifiés CATEC®



Méthodes et modalités d'évaluation

Evaluation formative Les épreuves théoriques et pratiques conformément au dispositif CATEC® sont réalisées tout au long de la journée en vue de la délivrance du Certificat Aptitude à Travailler en Espaces Confinés - CATEC® profil d'Intervenant et/ou Surveillant - sur un espace réel sécurisé. Le renouvellement du CATEC® est obligatoire tous les 3 ans. Cette formation fait l'objet d'une mesure de la satisfaction globale des stagiaires sur l'organisation et les conditions d'accueil, les qualités pédagogiques du formateur ainsi que les méthodes, moyens et supports utilisés.

Modalités d'accessibilité handicap

Etablissement de 5ème catégorie répondant à la politique 'Accessibilité Handicap' + Adaptation des moyens aux personnes en situation de handicap



Durée

7.00 Heures

1

Jour

Effectif

4 à 8 personnes maximum



Tarifs

[Nous contacter](#)



Contactez-nous !

Sophie RENAUD
Responsable pédagogique

Tél. : 0344650800
Mail : srenaud@gesfor.fr